



REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE VAUCLUSE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE LA TOUR D'AIGUES

Date de convocation : 25.03.2026

Date d'affichage : 25.03.2026

Nombre de membres : 27

Afférents au Conseil Municipal : 27

En exercice : 27

Qui ont pris part à la délibération : 27

L'an deux mille vingt-six et le deux avril à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la commune de La Tour d'Aigues, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil municipal, en session ordinaire au mois d'avril, sous la présidence de Monsieur LOVISOLO Jean- François, Maire.

Etaient présents : Mesdames REYNAUD – DOMEIZEL – PIGASSOU – LUCCHINI- RICCI – OLLIVIER – PASQUER – MADON - CORTES - BARNEOUD

Messieurs BOREL – BRANDTNER- SERNA - LOVISOLO – RASTELLO – GUISS-SPENGLER – GERMAIN – SEGURRA – CUTAIA – SORBIER – FABRE – MOUREN – GAUTIER – BRETTE

Etaient excusés : MME COUTON (pouvoir à MME PIGASSOU) – MME GARCIN (pouvoir à M. SEGURRA) – MME LAFON (pouvoir à MME REYNAUD)

Secrétaire de séance : M SORBIER

OBJET DE LA DELIBERATION N° 006-26
COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025 - Budget principal

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code des juridictions financières

Vu l'article 60 de la loi de finances n° 63-156 du 23 février 1963

Vu l'article 242 de la loi de finances de 2019 modifié par l'article 145 de la loi du 30 décembre 2022

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre modifié relatif à la gestion budgétaire et comptable publique

Vu le budget primitif adopté par le Conseil Municipal le 12 avril 2025

Vu les diverses décisions modificatives

Vu le compte financier unique de la commune de LA TOUR D AIGUES

Considérant que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et du compte de résultat synthétiques et des taux des contributions et produits afférents ;

Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur Monsieur LOVISOLO Jean-François,

Considérant les éléments susvisés

Monsieur le Maire ayant quitté la séance, ainsi que Monsieur GUISS-SPENGLER, ancien maire et le Conseil Municipal siégeant sous la présidence de Monsieur Eric SEGURRA,

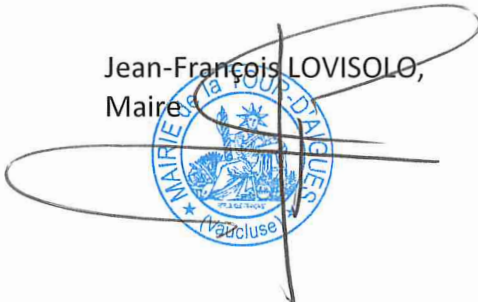

RESULTATS EXECUTION BUDGETAIRE		EXERCICE 2025	COMMUNE	
LIBELLE	NATURE DEP/REC	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL CUMULE
RECETTES	Prévisions budgétaires	5 344 764.74	6 548 363.57	11 883 988.31
	Recettes nettes	2 196 477.28	4 369 062.35	6 562 539.63
	Restes à réaliser	975 014		975 014
DEPENSES	Prévisions budgétaires	5 344 764.74	6 548 363.57	11 883 988.31
	Dépenses nettes	2 833 870.52	3 686 298.55	6 520 169.07
	Restes à réaliser	2 369 100		2 369 100
RESULTAT DE L EXERCICE	Excédent		682 763.80	45 370.56
	Déficit	-637 393.24		
RESTES A REALISER	Excédent			
	Déficit	1 394 086.00		

INVESTISSEMENT	Réalisations de l'exercice	Excédent antérieur reporté	Total
1 - Dépenses investissement	2 833 870,52		
2 – Recettes investissement	2 196 477,28		
3 – Solde d'investissement	- 637 393,24	619 430,40	- 17 962,84
FONCTIONNEMENT	Réalisations de l'exercice	Excédent antérieur reporté	Total
4 - Dépenses de fonctionnement	3 686 298,55		
5 – Recettes de fonctionnement	4 369 062,35		
6 – Solde de fonctionnement	682 763,80	2 290 907,21	2 973 671,01
Restes à réaliser investissement			
10 – Dépenses	2 369 100		
11 – Recettes	975 014		
12 – Solde restes à réaliser	- 1 394 086		


Le Conseil Municipal, à l'unanimité avec 22 voix pour et 2 voix contre 1 abstentions
Adopte le compte financier unique de l'exercice 2025

Ainsi fait et délibéré à La Tour d'Aigues, les jour, mois et an susdits

Jean-François LOVISOLO,
Maire

Damien SORBIER
Secrétaire de séance



le délai de recours contentieux devant
le Tribunal Administratif de Nîmes
contre la présente délibération est de
deux mois